

BERNACHE CRAVANT - *BRANTA BERNICLA BERNICLA* (L. 1758)

Annexe II/2 de la directive Oiseaux, Annexe III de la Convention de Berne, Annexe II de la Convention de Bonn,
Espèce protégée en France, Liste rouge mondiale UICN : préoccupation mineure.

Répartition géographique

L'aire de reproduction est circonscrite au littoral arctique de la Sibérie (presqu'île de Taimyr). La migration postnuptiale amène cette oie marine sur le littoral du Danemark et de l'Allemagne en septembre ; les oies se dispersent dès la fin septembre vers les baies et estuaires du sud de la Mer du Nord, de la Manche, et le littoral atlantique français, le Bassin d'Arcachon constituant la limite sud de l'aire d'hivernage.

En France, les effectifs hivernants sont à surveiller, d'autant que le pays occupe une place prépondérante pour l'hivernage de cette espèce puisqu'elle accueille entre 30 et 40% des effectifs totaux. Le site Ramsar fait partie des 9 zones d'importance internationale pour l'espèce en France (critère 3 000 individus). En début de saison, il accueille à lui seul plus du quart de la population française.

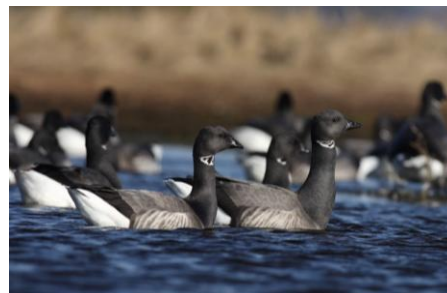


Figure 60 : Bernaches cravants

Population dans le site

La Bernache cravant fréquente le site Ramsar du Golfe du Morbihan durant la période d'hivernage ; les premières oies sont observées en septembre et les dernières en avril. Les stationnements se situent principalement dans la zone du Golfe proprement dit, avec un pic d'abondance marqué en début d'hiver. Les effectifs atteignent environ 15 000 individus en novembre sur la période 2000-2010. Sur le secteur de Penefer, le pic est légèrement décalé dans le temps mais est moins marqué puisque les effectifs dépassent 1 300 individus pendant trois mois consécutifs, de décembre à février. Ils sont encore relativement importants en mars avec plus de 1 000 oiseaux. Entre 1990 et 2000, sur le secteur « Locmariaquer-Penefer », les effectifs demeurent assez stables avec en moyenne 1 780 oiseaux.

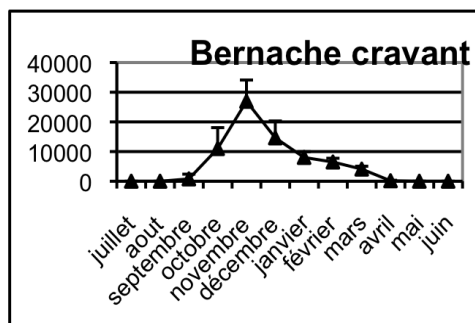


Figure 61 : Evolution des effectifs au cours du cycle annuel dans le site Ramsar : effectifs moyens de juillet 1990 à juin 2000, la barre verticale indique l'écart-type.

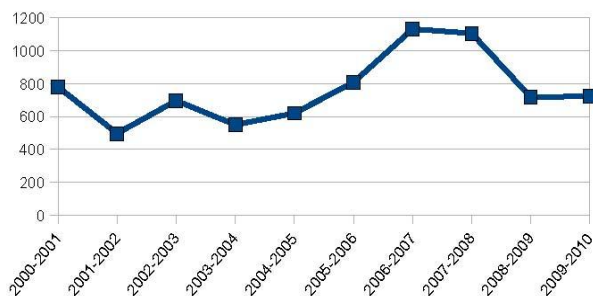


Figure 62 : Effectifs comptés (pic d'abondance de la saison) pour la Bernache cravant à l'échelle du site Penvins-Penefer (protocoles de comptages standardisés) de 2000 à 2010 – Source : Roger Mahéo-comptages IWC/Wetlands International

Habitat de l'espèce

Pendant la période hivernale, la Bernache cravant fréquente pratiquement l'ensemble des estrans du site. La bernache gagne les zones de nourrissage lorsque le jusant découvre l'estran : cette oie herbivore privilégie les vasières colonisées par les herbiers à zostères, *Zostera marina* et *Zostera noltii* étant leur nourriture préférée. Quand les herbiers de zostères s'épuisent au cours de l'hiver, les oies nourrissent soit d'algues vertes, soit des graminées des schorres. Elles peuvent également fréquenter les marais littoraux et consommer par exemple des glycéries, *Puccinellia maritima*. La diminution des effectifs de Bernaches cravants observées dans le Golfe voisin est en relation avec la disparition des herbiers de zostères.

Menaces potentielles

Les menaces pesant sur l'espèce peuvent être de 2 ordres : disparition d'habitats naturels de l'estran et des zones de nourrissage, ainsi qu'un dérangement important sur les secteurs de repos et d'alimentation.